

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

221e SEANCE

BALE, LE MARDI 12 JANVIER 1988 A 10 HEURES

Ordre du jour

- I. Approbation des procès-verbaux des 219e et 220e séances.
 - II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(1).
 - III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de décembre 1987 et des premiers jours de janvier 1988.
 - IV. Echange de vues sur les propositions de la Commission concernant la libération complète des mouvements de capitaux(2).
 - V. Echange de vues sur le programme de travail du Comité pour l'année 1988(3).
 - VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
 - VII. Date et lieu de la prochaine séance.
-

- 1) Les Gouverneurs trouveront à leur arrivée à Bâle quelques graphiques établis sous l'égide du "Groupe Dalgaard" ainsi que les tableaux de la "concertation" et la Série mensuelle de statistiques.
- 2) L'échange de vues sera préparé par un rapport de M. Dalgaard qui résumera les premiers résultats des travaux effectués par le groupe d'experts, conformément au mandat confié par le Comité. Ce rapport sera diffusé dans les prochains jours. En outre, cet échange de vues devrait servir au rapport oral que le Président du Comité devrait présenter à la session du Conseil ECOFIN de février.
- 3) Un schéma de programme de travail est annexé au projet d'ordre du jour.